

Joseph Guillaume WIÉLÉ,
légionnaire, inspecteur de la Garde indigène,
agent d'assurances,
administrateur de société,
marchand de bois, puis marchand de cycles et accessoires à Hanoï
colon à Chu (Bacgiang) : 1.030 ha,
...

Joseph Guillaume WIÉLÉ

Né à Bruhl, Rhénanie, le 17 octobre 1857.

Naturalisé français le 29 janvier 1889.

Marié à Kep (Bac Giang), le 28 septembre 1905, avec Than Thi Hien (ca 1877-1957, dont :

— Louise Caroline (Can-Giao, ferme des Pins, 25 septembre 1896 - Calcatoggio, Corse, 1960), mariée à Hanoï, le 20 janvier 1919, avec Siméon Giovanelli (1885-1971), sergent réserviste au 9^e régiment d'infanterie coloniale ;

— Charles (Than-Moi, 9 septembre 1898-Le Fayel, Oise, 1^{er} septembre 1918 (mpf) : ancien élève du Lycée Albert-Sarraut. 412^e infanterie. Donna son nom à une rue de Hanoï.

— Marcel (Hanoï, 6 mai 1900-Hanoï, 16 septembre 1936) : surveillant principal des P.T.T., mort du paludisme à la suite de ses missions en brousse ;

— René (1902-1902) ;

— Lucie (Bac Giang, 21 mars 1903-Hanoï, 26 avril 1926) : mariée, à Hanoï, le 30 avril 1921, avec Paul Adolphe Mièze (1900-1959), employé de commerce. Divorcée ;

— Alice (Kep, 22 août 1904) : mariée à Hanoï, le 9 juin 1923, avec Alfred Marius Labeye (Hanoï, 20 août 1901), fils d'un entrepreneur et de Nguyễn Thị Hai, alors sous-chef de dépôt de la [Compagnie du Yunnan](#). Entré le 1^{er} janvier 1926 dans la Garde indigène, promu sous-inspecteur de 1^{re} classe le 24 décembre 1943 ;

— Paul (Bacgiang, 25 juillet 1906-Chu, 26 mars 1944) : marié à Kep, le 9 déc. 1932, avec Dang Thi Van. Garde principal journalier de la Garde indigène, témoignage officiel de satisfaction (*L'Avenir du Tonkin*, 10 mai 1932, p. 2, col. 5), licencié (17 septembre 1934), colon sur la concession familiale de Chu ; son épouse intente un procès à son cousin germain, Hoang van Nam (*La Volonté indochinoise*, 15 décembre 1936, p. 5, col. 1) ;

— Lucien (Hanoï, 8 mai 1911-Nice, 12 septembre 1988) : marié à Hanoï, le 12 juillet 1947, avec Dang Thi Man (1913-1991), dont 11 enfants. Succède à son père à la direction de la concession de Chu.

Légionnaire.

Inspecteur de la Garde indigène.

Agent à Hanoï de l'[Épargne métropolitaine et coloniale](#) (1912).

Marchand de bois à Hanoï,

Membre du premier conseil d'administration de la [Société anonyme française de colonisation en Annam-Tonkin](#) (SFCAT), du marquis de Monpezat (2 mars 1913).

Propriétaire du domaine de Chu (1916).

Marchand de cycles et accessoires à Hanoï,

Membre du Souvenir français au Tonkin (1910).

Diverses récompenses (voir avis de décès).

Naturalisations

(*Bulletin officiel de l'Annam et du Tonkin*, 1889, p. 395)

Le sieur Wiélé (Guillaume), garde principal de 2^e classe de la garde civile, né le 16 octobre 1857, à Bruhl (Prusse Rhénane) est naturalisé français.

Nominations

(*Bulletin officiel de l'Annam et du Tonkin*, 1890, p. 97)

25 janvier 1890 — Résident supérieur en Annam, M. Wiélé, garde principal de 2^e classe à Thanh-Hoa. est nommé garde principal de 1^{re} classe.

Congés

(*Bulletin officiel de l'Annam et du Tonkin*, 1890, p. 1048)

Par dépêche ministérielle en date du 24 juillet :
Wiélé, garde principal de 1^{re} classe de la garde civile indigène du Tonkin, pour en jouir à Belfort.

ACTES OFFICIELS

(*Bulletin officiel de l'Annam et du Tonkin*, septembre 1894, p. 972)
(*L'Extrême-Orient*, 30 septembre 1894, p. 3, col. 2)

GARDE CIVILE INDIGÈNE

14 août .1894. — Dépêche ministérielle.

Un congé administratif de 6 mois, à solde de présence sur le pied d'Europe, valable jusqu'au 29 janvier 1895, est accordé à M. Wiélé, garde principal de 1^{re} classe, pour en jouir à Belfort, boulevard de France.

CHRONIQUE LOCALE

(*L'Avenir du Tonkin*, 9 janvier 1895, p. 2, col. 2)

Ont pris passage sur le [Comorin](#) qui a quitté Toulon le 10 décembre :

À destination de l'Annam et du Tonkin, ...Wiélé, Doucet, Savereux, Castellani, Jourdan, Mondot, Paris-Bordeneuve, Pernot, Pompa, gardes principaux de la garde civile...

Mutations

(*Bulletin officiel de l'Annam et du Tonkin*, 1^{er} avril 1895, p. 627)

Résident supérieur du Tonkin

19 avril 1895 Wiélé Garde principal de 1^{re} classe, muté de Bac-ninh à Nam-dinh

NOUVELLES et RENSEIGNEMENTS
(*L'Avenir du Tonkin*, 14 mars 1896, p. 3, col. 1)
(*L'Extrême-Orient*, 19 mars 1896, p. 3, col. 1)

Phu-Lang-Thuong. — Le 15, six fusils en très bon état ont été pris par M. le garde principal Wiélé au village de Dzin-cau, près la ligne du chemin de fer. Ces fusils venaient d'être enterrés dans le jardin du nommé Quan-anh, homme très redouté dans la région et ancien partisan du chef de canton de Phi-mô, décapité dernièrement à Phu-Lang-Thuong. C'est grâce aux indications et au guide fournis par M. C... [Chesnay ?] que cette arrestation a été opérée. La semaine dernière, le guide principal des bandes du Yen-thé dans la région de Phu-Lang-Thuong, était venu se rendre avec ses armes et un partisan à la Ferme des Rapides, cet individu a été envoyé devant M. le résident de Bac-giang qui a reçu sa soumission.

EN INDO-CHINE
(*L'Extrême-Orient*, 21 février 1897, p. 2, col. 4)

CHO-BO. — M. Wiélé, garde principal de 1^{re} classe, est parti à Cho-bo, pour aller prendre le commandement de la brigade de garde indigène en remplacement de M. l'inspecteur Lardier, désigné pour continuer ses services en Annam.

GARDE INDIGÈNE
(*L'Extrême-Orient*, 20 juin 1897, p. 2, col. 2)

Sont nommés gardes principaux de 1^{re} classe les anciens sous-officiers dont les noms suivent :

À Haïphong: M. Wiélé, inspecteur 3^e classe de la brigade de Cho-bo.

Élection d'un délégué de l'Annam et du Tonkin au Conseil supérieur des colonies
Établissant des sections de vote dans certaines localités du 1^{er} territoire militaire.
(*Bulletin officiel de l'Annam et du Tonkin*, 1898, p. 1528-1529)

À Than-moi, président, M. Wielé, inspecteur de la garde indigène;
Hanoï, le 20 septembre 1898.
J. FOURÈS.

MUTATIONS
(*Bulletin officiel de l'Annam et du Tonkin*, 1898, p. 1246)

30 juillet 1898. — Résident supérieur au Tonkin.

Wielé, inspecteur de 3^e classe, passe de la brigade de Quang-yên à celle du chemin de fer.

MUTATIONS

(*Bulletin officiel de l'Annam et du Tonkin*, 1898, p. 1761)

NOUVELLES et RENSEIGNEMENTS

(*L'Avenir du Tonkin*, 4 décembre 1898, p. 2, col. 3)

28 novembre 1898. — Résident supérieur au Tonkin.

M. Wiélé, inspecteur de 3^e classe, de la brigade du chemin de fer, est désigné pour servir à la brigade de Thai-binh.

CONGÉS

(*Bulletin officiel de l'Annam et du Tonkin*, 1900, p. 558)

23 mars 1900. — Résident supérieur p.i. au Tonkin.

Un congé administratif de dix mois, à solde entière d'Europe, est accordé à M. Wiélé, inspecteur de 3^e classe de la garde indigène, pour en jouir à Paris.

Ce fonctionnaire prendra passage, si les nécessités du service le permettent, aux frais du budget local du Tonkin et suivant l'assimilation qui lui est conférée par les règlements, à bord du paquebot des Messageries maritimes qui partira de Haïphong à destination de Marseille, dans la deuxième quinzaine du mois de mai 1900.

LA RÉGION

Phu-Lang-Thuong

(*L'Avenir du Tonkin*, 8 février 1906, p. 1, col. 5)

M. Wiélé, l'inspecteur dévoué du poste de Kep, vient à son tour de faire une bonne prise : celle de Ai Kane, l'un des bras de Tuan Luong.

Le dénommé Ai Kane, s'il veut causer, nous mettra sans doute à même de capturer le célèbre bandit.

Phu-lang-thuong

(*Annuaire général de l'Indochine française*, 1908, p. 750)

Phu de Lang-giang

Huyên de Phat-loc

Canton de Can-dinh

Wiélé, inspecteur de la Garde indigène, commandant le poste. Résidence du chef de canton. Station de chemin de fer.

Souvenir français au Tonkin

(*L'Avenir du Tonkin*, 22 février 1910, p. 1, col. 5)

Aussitôt, il est procédé à la réception de MM. Wiélé, inspecteur de la garde indigène en retraite et Mongis, entrepreneur à Hanoï. À l'unanimité, ces Messieurs sont agréés comme membres participants de la Société

Hanoï
Voiles (rue des)
(*Annuaire général de l'Indochine française*, 1912, p. 312)

1. Wiélé et M^{me}, milice retraité.

[Liste des 192 électeurs consulaires français](#)
se trouvant dans les conditions prévues aux articles 26, 27 et 28 de l'arrêté.
du 14 novembre 1901.
ANNÉE 1913
(*Bulletin administratif du Tonkin*, décembre 1913, p. 1832-1842)

Wiélé marchand de bois, rue des Voiles, n° 1 [lieu de naissance de Pierre Wiélé, fils de Joseph].

Annuaire général de l'Indochine française, 1918, p. 88 :
SCHNEIDER ¹

Colon
à Chu par Lam (Bacgiang)
M. WIÉLÉ, représentant

Annuaire général de l'Indochine française, 1920, p. 96 :
WIÉLÉ
Propriétaire-agriculteur

Domaine du Haut-Lucnam
à Chu par Lam (Bacgiang)

[Électeurs à la Chambre d'agriculture](#)
du Tonkin et du Nord-Annam
(*Bulletin administratif du Tonkin*, 1920, p. 1094)

Bac-Giang
Au lieu de : Vielle (Guillame), Planteur, propriétaire à Chu.
Lire : Wiélé (Joseph, Guillaume), planteur, propriétaire à Chu.

¹ Félix-Henri Schneider, imprimeur à Hanoï, ou, plus vraisemblablement, l'ancien légionnaire Basile-Jacques-Alphonse Schneider, reconverti dans les postes et télégraphes et les exploitations agricoles ?

Hanoï
(*L'Avenir du Tonkin*, 1^{er} avril 1922, p. 2, col. 4)

Vols. — Plaintes ont été déposées par : 1^o — M^{me} Wiélé, demeurant 2, rue de Takou, contre inconnu, pour vol avec effraction de divers bijoux valant 170 \$ 00 ; etc.

LISTE DES ÉLECTEURS FRANÇAIS À LA CHAMBRE D'AGRICULTURE
DU TONKIN
ET DU NORD-ANNAM POUR L'ANNÉE 1922
(*Bulletin administratif du Tonkin*, 1922)
(*L'Avenir du Tonkin*, 15 avril 1922)

Noms et prénoms	Age	Qualité donnant droit au vote	Domicile
BAC-GIANG			
Wiélé, Joseph, Guillaume	65	Planteur propriétaire à Chu [depuis 1916]	Luc-Nam

Annuaire général de l'Indochine française, 1922, p. 82 :
WIÉLÉ
Propriétaire-agriculteur

Domaine du Haut-Lucnam
à Chu par Lam (Bacgiang)

LISTE NOMINATIVE DES ÉLECTEURS CONSULAIRES FRANÇAIS
(*Bulletin administratif du Tonkin*, 1^{er} juin 1922, pp. 2615-2645)

VILLE DE HANOÏ

N ^o	Nom et prénoms	Profession	Adresse
113	Wielé	Marchand de cycles	Rue Maréchal-Joffre, 45

Annuaire général de l'Indochine française, 1923, p. 58 :
HANOÏ
WIÉLÉ

marchand de cycles et accessoires
45, rue du Maréchal-Joffre.

Annuaire général de l'Indochine française, 1923, p. 82 :
WIÉLÉ
Propriétaire-agriculteur

Domaine du Haut-Lucnam
à Chu par Lam (Bacgiang)

HANOÏ
(*L'Avenir du Tonkin*, 19 décembre 1924, p. 2, col. 3)

Traitement antirabique. — M. Wiélé, le sympathique inspecteur de la garde indigène en retraite, planteur à Bac-giang, a dû venir à l'hôpital de Lanessan pour y suivre le traitement antirabique à la suite d'une morsure de chien.

Nous lui adressons nos meilleurs souhaits de prompt et entier rétablissement.

LISTE DÉFINITIVE DES ÉLECTEURS CONSULAIRES FRANÇAIS
DE LA CIRCONSCRIPTION DE HANOÏ
(*Bulletin administratif du Tonkin*, 9 mars 1925, pp. 3-20)

127 Wiélé Marchand de cycles et accessoires Rue Maréchal-Joffre, 45 T. O. 3e
cl.

Contribution volontaire pour le relèvement du franc
(*Bulletin administratif du Tonkin*, 1926, p. 2537)

Wiélé, colon à Chu — Bac giang 500 fr.

BAC-GIANG
(*L'Avenir du Tonkin*, 13 mars 1928, p. 2, col. 5)

Peste bovine. — Sont étendues à tout le territoire du trai de Cao Chet, de la concession Wiélé, dépendant du territoire du village de Viem-Son. canton dudit, chau de Son-Nông, province de Bac-Giang, toutes les dispositions de l'arrêté du 11 février 1928 déclarant en état d'infection de peste bovine le territoire du village de Liêu-Xuong, canton de Phi-Mo, phu de Lang-Giang, province de Bac-Giang.

CONSEIL DU PROTECTORAT DU TONKIN
SÉANCE DU JEUDI 30 MAI 1929
ORDRE DU JOUR
(*L'Avenir du Tonkin*, 30 mai 1929, p. 2, col. 3)

25 Projet de contrat portant acquisition par le Domaine local du Tonkin, de vingt-cinq parcelles dépendant de la concession de M. Wiélé à Chu (Bac-Giang).

[Pour la construction de diverses variantes de la route Phu-langthuong–An Châu, précise le BAT]

Nº 882, — Arrêté déclarant M. Joseph Wiélé concessionnaire de la mine « Lola » sise à Quang-Yên,
(Du 3 mars 1930)

.....
Vu la demande en concession de la mine « Lola » déposés à la résidence de Quang Yèn le 4 avril 1913 par M. Henri de Monpezat agissant au nom et par procuration de M. Joseph Wiélé, et la demande rectificative en date du 24 avril 1928 ;

.....
Vu la procuration en date du 15 mars 1913, enregistrée à Hanoï le 2 avril 1913, procuration donné par M. Wiélé à M. Henri de Monpezat ;

Vu la déclaration de recherches visant le périmètre « Lola » occupé le 5 avril 1910 par M. Nguyen van liai et déclaré par celui-ci à la résidence de Quang-Yèn le 19 avril 1910 où il a été enregistré sous le n° 159 ;

Vu le récépissé de versement des droits pour enregistrement de la dite déclaration de recherches ;

Vu l'acte sous seing privé en date du 10 janvier 1913, enregistré à Hanoï le 2 avril 1913 duquel il résulte que M. Nguyen van Hai a cédé à M. Joseph Wiélé, qui a accepté, tous ses droits sur le périmètre « Lola » ;

Vu l'autorisation personnelle d'acquérir des droits miniers au Tonkin délivrée à M. Joseph Wiélé le 12 septembre 1929 sous le n° 490 ;

Vu le .certificat délivré le 2 Janvier 1929 par le conservateur des hypothèques de Haïphong, duquel il résulte que sur les registres de la conservateur des hypothèques ne figure à la date de la demande en concession aucun acte de mutation du périmètre « Lola » ;

Vu les certificats attestant que la demande en concession de la mine « Lola » est demeurée affichée à la Résidence Supérieure au Tonkin et au Commissariat des Mines à Hanoï pendant toute la durée de l'enquête réglementaire, c'est-à-dire du 10 octobre au 10 janvier 1930 inclus ;

Vu l'insertion de la dite demande au *Journal officiel de l'Indochine* dans les n° 84, 94 et 104 des 19 octobre, 23 novembre et 28 décembre 1929 ;

Vu le certificat du commissaire des Mines de Hanoï attestant qu'aucune opposition à l'institution de la concession de la mine « Lola » ne lui a été notifiée dans les délais réglementaires ;

Vu les arrêtés des 11 juin 1908, 23 janvier 1914 et 18 septembre 1918 instituant les mines « Clotilde-Louise », « Renée II » et « Camargo » ;

Vu l'arrêté du 18 juillet 1928 annulant la mine « Renée II » ;

Vu l'arrêté du 30 mai 1913 réservant la région du Đông-Triêu à l'adjudication ;

Vu le rapport en date du 11 février 1930 du chef de l'arrondissement minéralogique de Hanoï ;

Sur la proposition du résident supérieur au Tonkin et de l'inspecteur général des mines et de l'industrie ;

La commission permanente du conseil de gouvernement de l'Indochine entendue,

ARRÊTE :

Article premier. — M. Joseph Wiélé est déclaré concessionnaire de la mine « Lola » définie ci-après sous réserve des droits miniers antérieurs que pourraient invoquer des tiers sur tout ou partie de la superficie de la concession, conformément à l'article 4 du décret du 24 décembre 1913.

Art. 2. — La mine, d'une superficie de cinq cent dix hectares, cinquante et un ares et trente centiares (510 H 51 a -30 ca) comprend les terrains qui sont situés à la fois à l'extérieur des concessions minières « Clotilde-Louise » et « Camargo » instituées respectivement les 11 juin 1908 et 18 septembre 1915 et de l'ancienne concession « Renée II » annulée par arrêté du 18 juillet 1928 mais située en région réservée aux adjudications par arrêté du 30 mai 1913 et à l'intérieur du quadrilatère A B G D qui,

figuré sur le plan annexé au présent arrêté, est formé d'arcs de méridiens et de parallèles géographiques :

de longitudes : 116G0948 57 et 116G1362.78

et de latitudes: 23G4534.71 et 23G4474 11

étant entendu que le signal géodésique « Mi-Huong » a pour coordonnées géographiques :

Longitude :116G0433.3

Latitude : 23G4181.2

Art. 3. — Le résident supérieur au Tonkin et l'inspecteur général des mines et de l'industrie sont chargés, chacun en ce qui le concerne, de l'exécution du présent arrêté.

Hanoï, le 3 mars 1930.

P. Pasquier

(Bulletin administratif du Tonkin, 1931, p. 1877)

Pension 6.600 + 2.522

PLANTATIONS

BAC-GIANG

PLANTATIONS WIÉLÉ.

(Indochine Adresses, 1933, p. 907)

Chu, Bacgiang

Adr. tél. : WIELE

Surface totale : 1.030 ha.

Surface plantée : 1.030 ha.

CONSEIL DU PROTECTORAT DU TONKIN

(L'Avenir du Tonkin, 27 février 1935, p. 7, col. 2)

Demande de dégrèvement d'impôt foncier pour 1934 formulée ... par M. Wiélé (Bac-giang).

Déchu de ses droits sur la mine Lola pour non-paiement redevances

(Bulletin administratif du Tonkin, 1934, p. 3666-3667)

Conseil des intérêts économiques et financiers du Tonkin 1934

PROVINCE DE BAC GIANG

40 Wiélé, Joseph Concessionnaire

41 Wiélé, Lucien Concessionnaire

69 Chu

22 id

CONSEIL DU PROTECTORAT DU TONKIN
27 décembre 1935
(*La Volonté indochinoise*, 27 décembre 1935, p. 4, col. 6)

Proposition de dégrèvement d'impôt personnel
M. Wiélé, planteur à Bac-Giang

AEC 1937 :

Société française de colonisation Annam-Tonkin, 35, bd. Gia-Long. — Société anon., 1913, 70.000 fr. — Mines de charbon mi-gras à Phu-Nho-Quan, Chiné et Chobo. — Conseil : MM. de Monpezat, H. Soler, J. Wiélé.

AVIS DE DÉCÈS
(*L'Avenir du Tonkin*, 16 janvier 1937, p. 2, col. 1)

Madame Veuve Wiélé et ses enfants, propriétaires à Chu :
Madame et Monsieur Giovanelli et leurs enfants ;
Madame et Monsieur M. Labeye et leurs enfants ;
Les familles Wiélé, Giovanelli et Labeye ont la douleur de vous faire part de la perte
cruelle qu'ils viennent d'éprouver en la personne de :
monsieur J. G. WIÉLÉ,
inspecteur de 1^{re} classe de la Garde indigène en retraite,
planteur à Chu (Bac-Giang),
chevalier du Dragon de l'Annam,
chevalier de l'Ordre royal du Cambodge,
Médaille du Tonkin et d'Algérie,
Médaille de la conquête du Tonkin,
leur père, beau-père et grand-père décédé le 16 janvier 1937, dans sa 80^e année, à
Chu (Bac-Giang), muni des sacrements de l'Église.
Le présent avis tiendra lieu de faire-part.

UN NOUVEAU DEUIL PARMI LES PLANTEURS
ET LES ANCIENS LÉGIONNAIRES
M. Joseph WIÉLÉ
(*La Volonté indochinoise*, 16 janvier 1937, p. 4, col. 3)

.....
Ancien légionnaire de la conquête, il a vécu, il a fait — au terme de cette vie de 80
ans — près d'un demi siècle de notre Histoire ici.

Ayant quitté, en effet, les épaulettes rouges et vertes de la Légion, après avoir, dans
ses rangs glorieux, combattu dans tout le Haut-Tonkin et participe à la prise de Lang-
Son sous les ordres du général de Négrier, le sergent Joseph Wielé avait continué de
servir sous l'uniforme bleu de la Garde indigène. C'est assez dire qu'il poursuivait
glorieusement son palmarès quand on songe que c'était alors l'époque de la grande
piraterie, de cette guerre d'embuscades et d'incessantes alertes qui fit tant de victimes
françaises et annamites dans la Haute et dans la Moyenne Région du Tonkin.

C'est dans ces régions mêmes qu'il décida pourtant de planter sa tente quand, quelques années avant la guerre, il quitta définitivement l'uniforme comme inspecteur de la G.I. pour devenir planteur.

Il fut longtemps, dans les régions de Tuyên-Quang et de Luc-Nam, le collaborateur de notre fondateur, Henri de Monpezat, auquel il vouait toujours un affectueux et profond souvenir ; puis il s'établit finalement, non loin de ce dernier domaine, à Chu, où une belle propriété lui assurait une retraite très aisée mais pleine d'une activité surprenante à son âge.

Il venait d'être malade il y a quelques mois à l'hôpital de Lanessan, mais il avait vaincu encore la maladie et regagné ses terres où, brusquement, cette nuit, son activité s'est éteinte.

.....
Du moins reste-t-il, dans le cas de Joseph Wiélé, d'autres enfants qui ont fait souche à la colonie. Ils continueront, nous en sommes sûrs, une vie qui leur laisse un si bel exemple !

À eux comme à sa fille, madame Labeye, mariée à un jeune fonctionnaire du Corps Bleu ², nous adressons l'expression de nos condoléances émues et de notre très vive sympathie.

Arrêtons-nous quelques minutes, par la pensée, devant cette tombe lointaine, la quatrième qui s'ouvre en ce dernier mois dans notre brousse du Tonkin !

Après Camus, à Cao-Bang, mort le 29 décembre à 69 ans, après Laveran à Yên-Bay mort le 30 à 70 ans, après Prompt, également ancien légionnaire, mort à Bim-Son au début du mois, cette terre que, comme planteurs et comme soldats, ils ont fécondée de leur pensée et parfois de leur sang, va garder pieusement aussi les restes de Joseph Wiélé.

Il reposera en paix — chez lui.

Devant deux tombes qui marquent,
dans cette terre tonkinoise,
l'œuvre de la France
(*La Volonté indochinoise*, 22 janvier 1937, p. 3, col. 1-3)

À PHUC-NHAC

Le R. P. Deux — humble missionnaire au grand cœur, doyen des Européens
d'Indochine

Discours de Monsieur Cresson,
résident de France à Ninh-Binh

.....

À CHU

M. Joseph Wiélé, soldat et planteur de l'époque héroïque

Les obsèques de M. Joseph Wiélé, dont nous annoncions samedi la mort survenue à Chu, dans sa 80^e année, ont eu lieu hier jeudi, à 10 heures, dans ce coin de brousse éloigné qui était devenu sa terre, en présence des autorités et de tous les Français de la province de Bac-Giang et d'une nombreuse foule d'Annamites et de Chinois.

² Marius Labeye, , garde principal de 1^{re} classe de la Garde indigène.

La levée du corps a été faite à la maison du défunt et l'absoute donnée par le R.P. annamite de Thanh-Ra.

Les honneurs funèbres étaient rendus par un détachement de la G. I. du poste de Chu, d'une tenue impeccable, sous les ordres de M l'inspecteur Pérignon, chef de poste.

Le corbillard, que MM. [Dabremont](#), Leroux, Pérignon et Porché escortaient, tenant les cordons du poêle, était couvert de nombreuses gerbes et couronnes, et il fut suivi par une foule très nombreuse où manquaient ses camarades de la Légion mais où on remarquait : MM. Pettelat, résident de Bac-Giang ; Porché, inspecteur en retraite, et mademoiselle ; Pouchat, inspecteur commandant la brigade de Bac-giang ; Pérignon, sous-inspecteur de la Garde indigène à Chu, et Madame ; Vives, commandant la brigade de Son-Tay ; Benausse, commandant la brigade de Bic Ninh ; Bruneau et Madame, des D et R. à Luc-Nam ; Forget, des Forêts, et Madame ; Batesti, de Bac-giang ; Leroux, J.-J. à An Chau ; madame Beauvoir ; Dabremont ; le tri phu de Son Dong ; le tri huyên de Luc-Nam ; le docteur Dunyeu, de Luc Nam ; Bao, etc.

Derrière les autorités françaises et annamites se pressait la foule des humbles nhaqués venus de toutes parts pour ce dernier hommage à leur maître.

Devant la tombe creusée au pied de ce poste où J. Wiélé avait combattu tant de fois, dans cette terre dont il avait chassé les pirates chinois, M. l'inspecteur de la G.I. Pouchat, commandant la brigade de Bac-Giang prononça le discours suivant, tout éloquent dans la simplicité des pages héroïques qu'il évoque :

Monsieur le Résident,
Mesdames, Messieurs,

Au nom de la Garde Indigène et en mon nom personnel, il m'incombe aujourd'hui le pénible devoir d'adresser le suprême adieu au regretté et ancien camarade Wiélé Guillaume Joseph, inspecteur de 1^{re} classe de la Garde indigène de l'Indochine.

Né à Brulh, Rhénanie, le 16 octobre 1857, engagé volontaire au 2^e Régiment Etranger le 18 mars 1882, légionnaire de 1^{re} classe le 11 mai 1882, caporal le 21 août 1888, sergent le 26 février 1887, il fut détaché en cette qualité à la Milice du Tonkin le 18 mars 1887.

Garde Principal de 2^e classe de la Garde civile indigène le 13 juillet 1888, Wiélé passe garde principal de 1^{re} classe le 1^{er} janvier 1890, inspecteur de 3^e classe le 10 mars 1897, inspecteur de 2^e classe le 1^{er} janvier 1906, inspecteur de 1^{re} classe le 19 juillet 1908.

Après avoir commandé en dernier lieu le secteur important de Kep, Wiélé fut mis à la retraite sur sa demande le 1^{er} novembre 1908.

Au cours de sa carrière, tant militaire que civile, Wiélé s'est signalé par sa bravoure et son dévouement et a pris une part active à la pacification.

Entre tous, les faits suivants en témoignent.

LÉGION

« A pris part aux combats pour dégager les mamelons situés entre Lam et Chu occupés par les Pavillons Noirs alors dirigés par leur chef Luu-vinh-Phuc, dont le quartier général était à Chu (journées des 10 et 11 octobre 1884, au combat de Ha-Ho le 16 décembre 1884 ; ensuite au combat de Nui-Bop, du 2 au 5 janvier 1885, et, enfin, à la marche sur Lang-Son (colonne de Négrier, départ de Chu le 8 février 1885. »

GARDE-INDIGÈNE

A pris part dans le Nghe-An à la pacification et a occupé le 16 janvier 1894, un fortin dont il avait délogé Lê-dê-Mau. Il a pris part également à «différentes colonnes contre le Dê-Tham. »

Il était titulaire de la médaille Coloniale Agrafe Tonkin, médailles coloniales agrafe Algérie-Tonkin, chevalier du Dragon de l'Annam et chevalier de l'Ordre royal du Cambodge.

Conquis par l'Indochine où il avait servi de longues années avec honneur et dévouement, Wiélé s'était créé un foyer et décidé de se fixer définitivement dans ce coin de terre tonkinoise qui lui tenait particulièrement à cœur et où il reposera maintenant entouré de sa famille, de ses amis et de toute cette population qu'il avait su conquérir par ses grandes qualités de cœur et de générosité.

Au nom du Corps bleu, cher camarade, je vous dis adieu. Dormez en paix.

À vous, Madame, à vos enfants, à tous ceux que ce deuil afflige, je renouvelle mes sentiments profonds de sincères condoléances.

*
* *

Avec tous ceux présents à ce dernier salut, nous prions M^{me} Wiélé, MM. Wiélé ses fils, M. et madame Labeye, sa fille, d'agréer l'expression de nos très vives condoléances.

Conseil des intérêts économiques et financiers du Tonkin 1937-1939
PROVINCE DE BAC GIANG
[2149-2153]

49 Wiélé Lucien Concessionnaire 27 ans Chu
50 Wiélé Paul Employé de concession 33 ans Chu

Hanoï
Naissances
(*Chantecler*, 23 octobre 1938, p. 6, col. 1)

— Le 19 octobre à 11 heures 55, boulevard Henri-d'Orléans, n° 167, Henri, fils de M. Lucien Wiélé, concessionnaire, et de M^{me}, née Dang thi Man, à Chu (Bacgiang).

CHRONIQUE DE HANOÏ
Au Tribunal. correctionnel indigène
Audience du 5 juin
(*La Volonté indochinoise*, 6 juin 1941, p. 2)

M. Sabot préside avec au siège du ministère public. M. le substitut Bonnet.

Le Tribunal a statué, entre autres, sur les affaires suivantes :

Pham van Cuong, Hoàng von Xuân et Hoang van Lich, anciens coolies au service de M^{me} Wiélé, concessionnaire à Cho Chu, poursuivis pour atteinte au libre exercice du travail vis-à-vis des nouveaux coolies de M^{me} Wiélé, les nommés Hoang-Hang Dang et Pham-nghia-Vinh, sont condamnés chacun à 3 mois de prison et à 60 francs d'amende.
